

**Service      Urbanisme**

Contact      Aurore De Vlaeminck, gestionnaire de dossier  
Téléphone    02/676.48.53  
Nos réf.      SS/18731

K-PITAL INVEST S.P.R.L.  
Monsieur Dominique KINDTS  
Rue Joseph Delhaye 14  
1160    Auderghem

Auderghem, le **29 JAN. 2025**

**RECOMMANDÉ**

**10620**

**Concerne : permis d'urbanisme délivré – Dossier 18731 – Votre demande pour transformer un immeuble mixte pour créer un immeuble de trois logements et RDC commercial, Chaussée de Watermael 15.**

Monsieur,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous notifier la délivrance de votre permis d'urbanisme n° 18731 par le Collège des Bourgmestre et Echevins, en date du 21/01/2025.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il vous appartient d'effectuer les affichages y relatifs (voir documents ci-annexés).

Nous attirons aussi votre attention sur la nécessité d'introduire une **déclaration de classe 3** pour :

- l'installation du chantier de construction si la force motrice de celui-ci dépasse 50 kW (rubr. 28) ;
- la démolition et/ou la transformation d'un bâtiment ou d'un ouvrage d'art d'une surface brute de plus de 500 m<sup>2</sup>, dont le permis d'urbanisme autorisant la construction, a été délivré avant le 1<sup>er</sup> octobre 1998 (rubr. 28) ;

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le service environnement de la Commune d'Auderghem (02/676.48.51 - environnement@auderghem.brussels).

Par ailleurs, en cas de suspicion de présence d'amiante, pour les chantiers de décontamination de l'amiante (rubr. 27) et les chantiers d'assainissement (rubr. 29), veuillez prendre contact avec Bruxelles Environnement (02/775.75.75 - info@environnement.brussels).

Nous vous prions de croire, Monsieur, en notre meilleure considération.

Le Secrétaire communal,

Le Collège,

Par délégation :

Par délégation :

La responsable de service

L'Échevin de l'urbanisme

*A. MASI*

*M. PILLOIS*